

# Déclaration des Performances



---

Conformément à l'Annexe III du règlement (EU) N° : 305/2011  
modifié par le règlement délégué (EU) No. 574/2014

---

## “MasterColor 100 Ocre”

N° : 30426080

---

**1. Code d'identification unique du produit type :**

Date de fabrication et n° de lot : voir marquage produit

---

**2. Usage(s) prévu(s):**

Additif qui ne sert qu'à colorer les matériaux de construction à base de ciment et/ou de chaux

---

**3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :**

Master Builders Solutions France SAS  
ZI Petite Montagne Sud  
10, Rue des Cévennes  
91090 LISSES  
France

---

**4. Mandataire:**

Sans objet

---

**5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances (AVCP):**

Système 3

---

**6a. Norme harmonisée:**

EN 14889-2:2006-11

Organisme notifié:

Le CERIB, organisme notifié n°1164

A réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+

A délivré le certificat de conformité du contrôle de la production

---

## Déclaration des Performances



### 7. Performances déclarées : "MasterColor 100 Ocre"

Caractéristiques essentielles	Performances	Système d'attestation de conformité	Spécifications techniques harmonisées
Composition des pigments	Liste des composants : réussite		EN 12878 : 2005
Matières solubles dans l'eau	Catégorie B : < 0,5% en masse		
Chlorure soluble	Catégorie B : < 0,10 % en masse		
Chlore total	Catégorie B : < 0,10 % en masse		
Perte par calcination	<11%		

PND : Performance Non Déterminée; BA\* : Béton Adjuvanté ; BT\*\* : Béton Témoin

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Christophe Landry, Directeur Technique Adjuvants France.

le 01/03/2021 à Lisses.